

**ETUDES PROGRAMMEES
ETAPES DE DIFFUSION ET D'OFFICIALISATION
DEFINITION ET PROCEDURES**

Page 1/6

Sans restriction d'utilisation**SOMMAIRE**

1. OBJET DE LA NORME	1
2. TERMINOLOGIE	1
3. DÉFINITION DES PHASES	2
3.1. AVANCE DE PHASE GÉNÉRIQUE	2
3.2. AVANCE DE PHASE PROGRAMMÉE	2
3.3. PHASE DE DÉFINITION PRÉLIMINAIRE	3
3.4. PHASE DE DÉVELOPPEMENT	3
3.5. PHASE DE VIE SÉRIE	3
4. PROCÉDURES UTILISÉES	4
ANNEXE (EXEMPLE DE SUPPORT DE GESTION)	5
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
5.1. HISTORIQUE	6
5.2. DOCUMENTS CITÉS	6
5.3. EQUIVALENT À :	6
5.4. CONFORME À :	6
5.5. MOTS CLEFS	6

1.OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet de définir les étapes de diffusion et d'officialisation d'une étude programmée et de préciser les procédures à utiliser durant chacune des ces phases.

La norme A12 3220 précise les règles de la DiFfusion Etudes (DFE).

La norme A13 5020 précise les règles de l'Officialisation de Création ou de Modification (OCM),

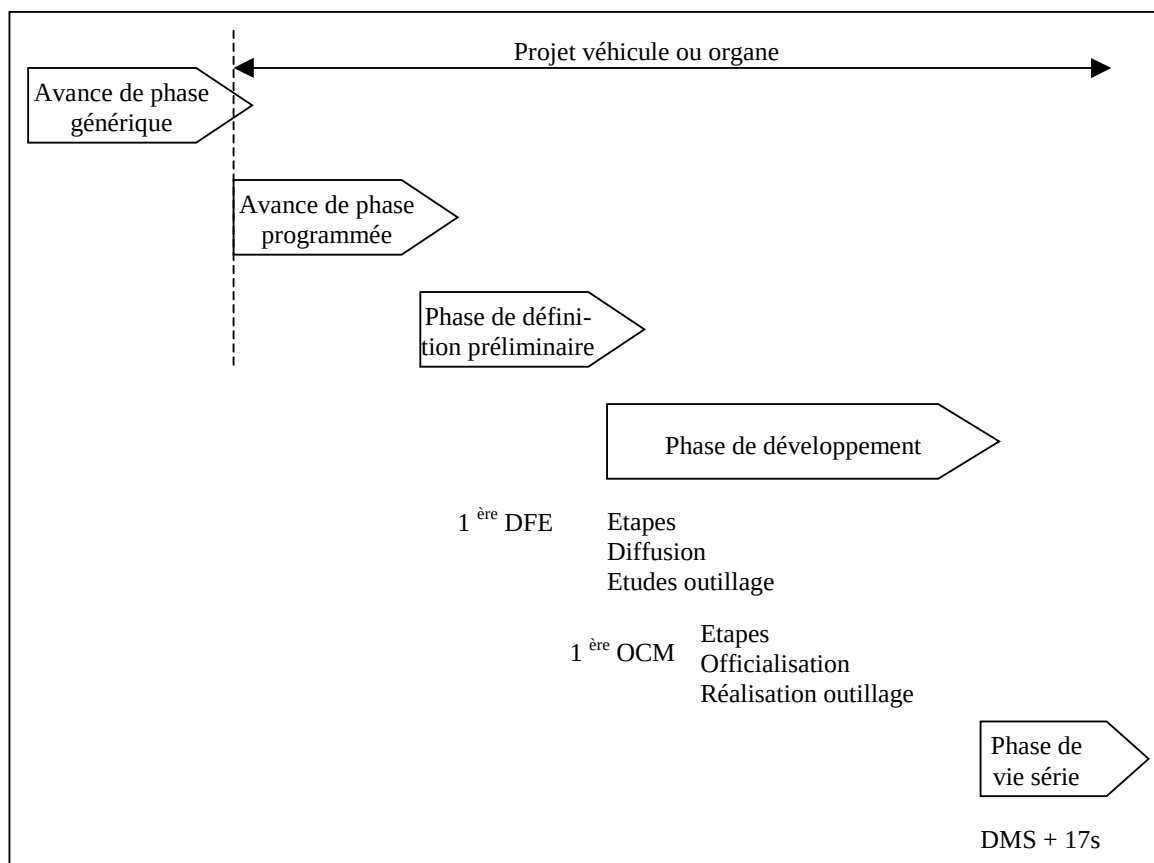
2.TERMINOLOGIE

Les termes ci-après, utilisés dans la présente norme, sont décrits dans la norme de gestion A10 1100 :

- DEMARRAGE SERIE (DMS)
- DIFFUSION ETUDES (DFE)
- INTERCHANGEABILITE DE PRODUITS
- NOMENCLATURE
- NORME
- OFFICIALISATION
- OFFICIALISATION DE CREATION OU DE MODIFICATION (OCM)
- PHASE DE DEFINITION PRELIMINAIRE
- PHASE DE DEVELOPPEMENT
- PRODUIT
- PROTOTYPE REPRESENTATIF (PR)

3.DEFINITION DES PHASES

Le schéma ci-après montre les positions relatives des phases qui composent le développement d'un nouveau véhicule.



3.1.AVANCE DE PHASE GENERIQUE

Elle a pour objet, avant l'engagement du projet, de choisir et d'évaluer les concepts d'ensemble et de sous-ensembles, venant alimenter le moment venu la constitution du dossier d'initialisation du projet au début de l'avance de phase programmée.

Elle est l'aboutissement des réflexions interactives entre les Directions de la Recherche et de l'Innovation Automobile (DRIA), des Techniques et Achats (DTAT), du Plan Produit Groupe (DPPG), du Style (DSTY) et Industrielles et des Fabrications (DIFA).

Nota : aucun support de gestion n'est réalisé durant cette phase.

3.2.AVANCE DE PHASE PROGRAMMEE

Elle a pour objet, avant l'engagement du développement du projet, de choisir et d'évaluer les concepts d'ensemble et de sous-ensembles pour les mettre en cohérence avec les objectifs du projet.

Elle est l'aboutissement des réflexions interactives entre les Directions du Produit Marketing Peugeot et Citroën (DPMP et DPMC), de la Stratégie (DSTE), DSTY, DIFA et DTAT.